

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

B.P.0415 (9 Place de la Tremoille)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET SOFIDEM

RUE J.B.LAMARCK PARC D'ACTIVITE LES
MORANDIERES
BP 2145
53021 LAVAL CEDEX 9

V/REF :

N/REF : 76 B 88 / 2010-A-1969

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LAVAL certifie qu'il a reçu le 30/07/2010,

P.V. du conseil de surveillance du 29/06/2009

- Changement de Président du conseil de surveillance
- Changement de représentant permanent d'une personne morale : Membre du Conseil de Surveillance

Concernant la société

SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES DU
MAINE

Société anonyme à directoire

rue J.B.Lamarck-Parc d'Activités " les Morandières "

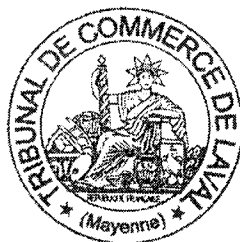
53810 Changé

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2010-A-1969 le 30/07/2010

R.C.S. LAVAL 308 636 737 (76 B 88)

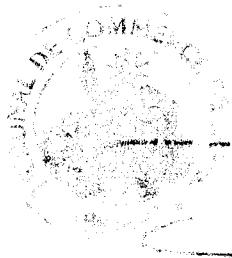
Fait à LAVAL le 30/07/2010,

Le Greffier



"PROCES VERBAL

Dépôt effectué au Greffe du Tribunal
De Commerce de LAVAL, le 30 JUIL. 2010
Sous le N° 2010 A 1363
Le Greffier"



SOFIDEM

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 80.000 Euros
Siège social : Rue Jean-Baptiste Lamarck
Parc d'Activités " Les Morandières "
53810 CHANGE
308 636 737 RCS LAVAL

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 29 JUIN 2009

L'an Deux mil neuf, le vingt-neuf juin, à 20h00,

Le Conseil de surveillance s'est réuni, au siège social, sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur Jean-Paul NOURY
- Changement du représentant permanent de la Société SOFIDEM & Associés
- Nomination du nouveau Président du Conseil de Surveillance

Sont présents :

- Monsieur Jean-Paul NOURY
- La société SOFIDEM & Associés, représentée par Monsieur Jean MARIE
- Monsieur Pierre RENAUDIN

Est absent :

- Monsieur François PIFFARD

A été régulièrement convoqué, mais est absent et excusé, Monsieur Rémy POUPIN, Commissaire aux comptes.

Monsieur Jean-Paul NOURY préside la séance en tant que Président du Conseil de surveillance.

Il constate que les membres du Conseil de surveillance présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président informe l'assemblée des modifications intervenues en date du 4 mai 2009 au sein de la Société JP AUDIT, membre du Conseil de Surveillance, à savoir :

- Changement de dénomination en « SOFIDEM & Associés »
- Nomination d'un nouveau gérant, Monsieur Philippe NOURY, suite à la démission de Monsieur Jean-Paul NOURY

Puis, le Président rappelle que le Conseil de surveillance est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour :

I. Démission de Monsieur Jean-Paul NOURY

Le Conseil de Surveillance prend acte de la démission de Monsieur Jean-Paul NOURY en tant que Président et membre du Conseil de Surveillance et le remercie pour sa diligence envers la Société.

II. Changement du représentant permanent de la Société SOFIDEM & Associés

Le Conseil de surveillance prend acte de la nomination d'un nouveau représentant de la Société SOFIDEM & Associés, membre du Conseil, en la personne de :

Monsieur Philippe NOURY

Né le 14 décembre 1970 à Laval (53)

Et demeurant La Petite Besnière – Chemin de la Louisièrre – 53000 LAVAL

en remplacement de Monsieur Jean MARIE, démissionnaire.

III. Nomination de Monsieur Philippe NOURY en tant que Président du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance décide à l'unanimité de désigner Monsieur Philippe NOURY, représentant permanent de la Société SOFIDEM & Associés, en qualité de Président du Conseil de Surveillance pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015.

Monsieur Philippe NOURY déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent.

Il déclare en outre qu'il satisfait à la règle de la limite d'âge fixée par les statuts.

Il pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

IV. POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Le Conseil de Surveillance donne tous pouvoirs au Président du Directoire, avec faculté de délégation, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité inhérentes aux décisions adoptées ci-dessus.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les membres du Conseil de surveillance présents.

Jean-Paul NOURY



✓ Bon pour acceptation des fonctions de Président du Conseil de Surveillance et représentant de la Société Sofidem & Associés.



SOFIDEM & Associés

Représentée par Philippe NOURY¹



Pierre RENAUDIN

¹ Bon pour acceptation des fonctions de Président du Conseil de Surveillance et représentant de la Société SOFIDEM & Associés